

LE MONDE

« Les défenseurs de la caricature à tous les vents sont aveugles sur les conséquences de la mondialisation »

TRIBUNE

Olivier Mongin

Ancien directeur de la revue « Esprit »

Jean-Louis Schlegel

Ancien directeur de la rédaction de la revue « Esprit »

La volonté de nombreux responsables politiques d'« exhiber les caricatures » de Mahomet relève d'une opération démagogique, oubliant qu'une partie immense du monde se sent profondément outragée, mettent en garde Olivier Mongin et Jean-Louis Schlegel, anciens responsables de la revue « Esprit », dans une tribune au « Monde ».

Publié hier à 01h13, mis à jour hier à 10h52 Temps de Lecture 9 min.

Tribune. Après l'assassinat abominable d'un professeur de collège, qui ravive le terrible souvenir des morts de *Charlie* au moment où se tient le procès des complices, les caricatures de la religion, de ses croyances et de ses représentants sont devenues le symbole de la liberté et des valeurs de la République et de la France. Les dessins les plus virulents et les plus osés de *Charlie Hebdo* sur l'islam, l'Eglise catholique et les protestants évangéliques, plus rarement sur le judaïsme, sont souvent reproduits, et dans presque tous les médias.

Des intellectuels et d'autres personnalités, spécialistes de l'héroïsme de papier, ont réclamé qu'on les exhibe sur tous les murs de France et de Navarre. La présidente de la région Occitanie les a projetées sur les façades des deux hôtels de région : pour que même les dames catéchistes les voient ? Ses collègues des autres régions ont annoncé la réalisation d'un livre de caricatures distribué dans les lycées. Il paraît qu'il y aura aussi des caricatures politiques dans cet effort surhumain de conscientisation : nous voilà sauvés !

Cette mobilisation pour imposer à la vue de tous (au nom de la « liberté républicaine ») des caricatures extrêmes de la religion aura-t-elle vraiment l'effet escompté par Renaud Muselier, président (LR) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) : rappeler « *le droit fondamental de chacun et chacune de nos concitoyens à vivre en paix et dans la liberté* » ? On peut en douter – et douter en tout cas qu'elle arrête le bras de tueurs fanatisés, perdus quelque part en France ou dans le monde, inconnus avant leur crime. Mais en dehors du résultat de cette opération démagogique, il faut s'interroger.

Lors des débats créés par la publication des caricatures, il avait été justement rappelé – par les dessinateurs ou leur avocat – qu'après tout, personne n'était obligé d'acheter *Charlie Hebdo* chez son marchand de journaux – lequel pouvait certes le mettre en avant, mais de façon limitée, le magazine étant de toute façon confiné dans un lieu précis. En droit, c'est le « contrat de lecture » qui exprime le principe qu'un journal, surtout s'il est satirique, s'adresse à un public particulier et non pas à tout un chacun. Dans un pays libre, on peut imaginer en couverture une caricature du pape en rut et ses ébats avec une princesse, dans la mesure où le croyant, fidèle ou non du

pape, ne sera pas obligé de la voir, même si le kiosque devant lequel il passe ne fait rien pour la cacher.

Universalisme abstrait

Aujourd'hui, cette barrière – cette « liberté de réserve » – semble avoir totalement sauté, non seulement dans les médias mais jusque dans de hautes sphères de la société civile et politique. Sans parler, bien sûr, des réseaux sociaux qui s'en donnent à cœur joie pour en publier à foison, toujours dans le même sens et avec le même alibi : nos libertés sont menacées, la patrie est en danger, la République à l'agonie. Sachons vaincre et mourir pour elle, en brandissant sans peur et sans reproche ces merveilleuses caricatures ! « Ecrasons l'infâme » ! Certes, mais Voltaire savait de qui il parlait : de l'Eglise et du pouvoir des puissants de son temps.

Désormais, la pédagogie, par définition non brutale et passant par des médiations – celle de Samuel Paty, précisément ! –, n'est plus de mise, tout comme le respect des convictions d'infâmes croyants sans pouvoir, c'est-à-dire plus d'une fois de pauvres de France et de Navarre, et surtout de millions de manants illettrés ou peu lettrés – mais pacifiques – d'immenses contrées de la Terre ! Saluons le courage vraiment émouvant des intellectuels et élus républicains pour leur enfoncer les principes laïques dans le crâne.

Le paradoxe, nonobstant toutes les proclamations émotionnelles et incantatoires entendues depuis des jours, est que la et les libertés d'expression ne sont guère mises en cause en France (sinon à la marge, par exemple pour limiter les discours de haine sur Internet). Ou alors, si vraiment un seul assassin fou les menace, il faudrait admettre qu'elles sont vraiment fragiles. En réalité, la France reconduit inlassablement le schéma qui, depuis le début de son histoire moderne, a fait sa grandeur mais aussi sa limite, voire sa médiocrité : un universalisme républicain et laïque admirable, avec ses valeurs-phares de liberté et d'égalité (la fraternité restant plus incertaine à réaliser), mais aussi la tentation de les imposer par la force quand des individus, des groupes, des peuples et des nations résistent au nom d'une autre liberté, religieuse ou politique, jugée « esclave » par les éclairés.

Chaque fois renaît l'« universalisme abstrait », son assurance de posséder, sinon un « droit des races supérieures », pour reprendre le mot de Jules Ferry, du moins une supériorité qui ne lui interdit pas de piétiner sans problème de conscience excessif le droit des pauvres qui ne connaissent pas encore les principes républicains. Puisque c'est pour le bien de ces gueux, pourquoi se gêner ?

La modération souhaitée par Ferry

Il est frappant que, durant l'hommage national à Samuel Paty, [on ait lu des passages de la lettre de Jean Jaurès](#) « aux instituteurs et institutrices » et la lettre d'Albert Camus à son instituteur, en « oubliant », contre la rhétorique de guerre actuelle, ce célèbre passage de la lettre du même Jules Ferry (qui savait encore faire des différences) aux instituteurs : « *Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ; sinon, parlez hardiment.* »

Ferry demandait la modération à l'instituteur et non pas l'exclusion du père, et on reproche aujourd'hui à Samuel Paty d'avoir demandé aux élèves qui auraient pu être choqués par son heure sur les caricatures de sortir de la classe. Mais, à supposer que ce soit exact, peut-être se souvenait-il lui, tout simplement, de cet autre principe : le respect des faibles en savoir comme en biens matériels, respect que les intransigeants des valeurs républicaines et laïques jettent aujourd'hui aux orties. Quoi qu'il en soit, si l'on s'accorde avec l'idée de « contrat de lecture », comment comprendre que l'acte

pédagogique, nécessairement généraliste et non pas singulier (il doit s'adresser à la classe entière, sans exception), puisse recourir à une pédagogie de caricatures militantes pour asseoir l'universalisme républicain et l'apprentissage commun de la citoyenneté ?

Blasphème

De surcroît, enfermés dans le seul contexte français de la République souveraine et indivisible, les défenseurs de la caricature à tous les vents sont aveugles sur certaines conséquences concrètes de la mondialisation, entre autres concernant le blasphème. On a rappelé à satiété et à bon droit, depuis le 7 janvier 2015, que le [blasphème](#) n'était plus un délit en France depuis la Révolution (plutôt, en fait, depuis la fin du XIX^e siècle). L'insulte au religieux peut certes relever des tribunaux, par exemple comme provocation à la haine, mais non comme « blasphème ». Sauf que ce n'est pas la liberté d'insulter et de caricaturer la religion en France qui fait problème : c'est l'inexistence de cette liberté dans de nombreux Etats du monde et son rejet de fait par certaines religions et d'autres cultures. Ce qui n'est plus blasphème pour nous le reste éminemment chez d'autres !

Faudrait-il pour autant se censurer en France ? Pour les journalistes de *Charlie Hebdo*, la réponse est sans équivoque : il ne faut pas céder d'un pouce sur la liberté de caricaturer les religions. Sinon, ce serait donner raison aux assassins, ce serait admettre des limites à la liberté d'expression et appeler, de fait, à l'autocensure. Au Danemark, où cette « logique de l'honneur », pour reprendre l'expression de Philippe d'Iribarne, très française, n'a pas cours, le journal qui avait publié le premier les caricatures a fait le choix inverse. Lâcheté ou sagesse politique ? La question est réelle.

Il y a deux siècles, Hegel aurait sûrement considéré cette affirmation de ne pas céder sur la liberté d'expression comme parfaitement « abstraite », c'est-à-dire (dans le sens qu'il donne à ce mot) comme partielle ou à courte vue, incapable d'envisager dans toute son ampleur ou son universalité le problème posé par la caricature des images religieuses quand une partie immense du monde se sent profondément outragée ; c'est-à-dire quand même les non-cultivés ont un accès direct ou indirect à ces images (et s'ils ne l'ont pas, d'autres se chargent de les leur montrer), tout en étant absolument incapables d'en comprendre le sens et de les déchiffrer à la bonne distance. Ils prennent de plein fouet la force des images, jusqu'à en devenir fous.

Il est abstrait ou idéaliste, de dire : « Nous ne visons que les islamistes, les radicaux, les fous d'Allah, pas l'islam. » L'intention est bonne, mais très dangereuse, quand l'islam compte quelques milliers d'islamistes décidés à tuer au nom de Dieu, capables de manipuler pour leur combat nombre d'illettrés ou de semi-cultivés dans le monde, qui n'ont jamais entendu parler de liberté d'expression. A fortiori à l'heure d'Internet, où la diffusion des messages électroniques et des discours de haine est quasi illimitée et immédiate, et peut atteindre tous les publics.

Des religions débordées

Au fond, ce que signifie la mondialisation religieuse n'est pas compris. Elle implique d'abord que la sécularisation inexistante ou partielle des uns entre en choc frontal avec la sécularisation des autres, que ce contact peut devenir violent et suspendre une épée de Damoclès au-dessus de tous, plus encore dans les pays qui ont réalisé la séparation des religions et de l'Etat et qui garantissent les libertés de tous, croyants et non-croyants.

« Menacée, une infime minorité de croyants de ces tendances devient menaçante à son tour et capable de violence extrême »

De surcroît, comme Olivier Roy l'a bien montré, les flux de population comme ceux, invisibles, des réseaux sociaux et de l'information sur Internet contribuent à la « déterritorialisation » du religieux et à la disjonction entre religion et culture. Ce qui favorise autant la foi sans culture que la « culture » (au sens d'usages, de folklores, de traditions, etc.) sans foi, ou encore crée des frontières très instables entre les deux. Cette « sainte ignorance » religieuse ne concerne pas seulement les populations illettrées du Sud, musulmanes et autres : elle s'étend aussi dans les pays du Nord, où l'ignorance croît autant quant aux savoirs religieux primaires que sur les principes de la laïcité et de ses séparations.

Dans ce contexte, les grandes religions traditionnelles établies sont partout ébranlées ou débordées, donc en position de faiblesse. Elles sont contestées d'un côté par l'individualisme religieux, la « religion à la carte », l'émancipation moderne de la religion, et d'autre part confrontées à l'expansion des tendances radicales et intégristes : intransigeance intégriste ou traditionaliste catholique ; fondamentalisme évangélique du côté protestant ; ultraorthodoxie juive ; salafisme et djihadisme musulmans ; nationalisme hindouiste et bouddhiste...

Menacée, une infime minorité de croyants de ces tendances devient menaçante à son tour et capable de violence extrême. La plupart n'y recourent jamais, mais leur visibilité parfois affirmée avec arrogance, leurs prétentions politiques, leur prurit de censure et leur séparatisme culturel créent un climat de tension partout – dont on peut comprendre qu'il exaspère non seulement des esprits rationalistes et laïques, mais aussi nombre de croyants, pris en otage par les fanatiques et les frénétiques.

Plutôt que de maudire les religions qui nous empêchent de vivre, il faudrait tenter de comprendre le mot de Michel de Certeau : « *Lorsque le politique fléchit, le religieux revient.* » Non pour pratiquer la culture de l'excuse, mais pour rappeler à César ses responsabilités. Va-t-il donner quitus à Marine Le Pen qui se drape dans des propos de Jean Zay [pour assimiler guerre à l'immigration et guerre au terrorisme](#) ? La liberté de caricaturer est essentielle, mais elle n'est pas une politique, ni une pédagogie. Au train où vont les choses, elle va signifier leur régression.

Olivier Mongin (Ancien directeur de la revue « Esprit ») et **Jean-Louis Schlegel** (Ancien directeur de la rédaction de la revue « Esprit »)